

Les 30 ans de la Réserve naturelle nationale du Sabot de Frotey

Quelle situation sur le site du Sabot au tournant des 19^{ème} et 20^{ème} siècles ?

Outre le classement ministériel le 22 juillet 1913 du rocher du Sabot (selon « la loi du 21 avril 1906 organisant la protection des sites et monuments naturels de caractère artistique »), trois naturalistes au moins, sans doute parmi bien d'autres injustement oubliés faute d'écrits, ont laissé des éléments intéressants sur le site de Frotey. Il s'agit du botaniste Ferdinand Renaud (1837-1910) qui a parcouru la zone et noté des dizaines d'espèces végétales (y compris des mentions manuscrites qui ont orienté nos recherches récentes), de Léon Lacordaire qui nous indique (publication posthume de 1878) à propos du merle de roche (!) qu'il « est assez commun (...) sur les roches de Frotey, près Vesoul » et de Paul Petitclerc (1840-1937) qui note encore l'espèce le 30 août 1888.

Les cartes postales des années 1900 nous montrent un paysage de type cause méridional (mais les pins noirs de la corniche âgés de 25 ans sont déjà visibles). Il en est encore de même vers 1940-50 selon les témoignages recueillis auprès des petits bergers de l'époque gardant vaches et moutons et selon une photographie aérienne de 1940. La présence de l'apollon, papillon désormais très rare en Franche-Comté et montagnard, est attestée au Sabot au début de la décennie 1940 !

Dès les années 1950, la partie occidentale du site, tournée vers Vesoul, est mise en Réserve de chasse, à l'initiative novatrice de Robert Biot.

Quelle situation au Sabot en 1981 lors de la création de la Réserve ?

Dans les années 1960-70, quelques naturalistes vésuliens ou des environs observent avec plaisir chaque année la floraison sur la corniche de l'héliantheme des Apennins (moins de 10 stations actuellement en Franche-Comté) et celle de nombreuses orchidées qu'ils inventorient progressivement. Ils sont parfois surpris par la fuite rapide et bruyante d'un beau lézard vert, à la robe brillante. Ils écoutent en soirée vers mai-juin le chant si étrange de l'engoulement d'Europe et entrevoient au crépuscule son vol incroyablement habile et silencieux. Les papillons sont nombreux et divers, parmi eux l'azuré du Serpolet.

Cependant, ce beau tableau est menacé. La France est (à nouveau) en pleine mutation agricole depuis les années 1960. Ainsi, l'agriculture délaisse les espaces jugés peu rentables, tels que les parcours communaux liés à un élevage de subsistance, développant la production commerciale dans le cadre européen du « Marché commun ».

Sur le site du Sabot, certains parmi les naturalistes, et en particulier Jean-Pierre Perny (membre du GJN* et jeune professeur au Lycée Gérôme à Vesoul), prennent conscience avec inquiétude, que ce site d'intérêt écologique remarquable à l'échelle de la Haute-Saône au moins, est menacé par l'abandon des pelouses communales par le pâturage (moutons vers 1965, vaches vers 1970), ce qui se traduit par un enrichissement assez rapide des pelouses qui sont gagnées par les ligneux, arbustes et arbres, en particulier le buis et le pin noir d'Autriche, outre des menaces latentes d'urbanisation liées à la forte expansion économique d'alors. L'analyse des photographies aériennes montre que la couverture de buissons sur les pelouses est déjà notable avec 43 % en 1961, atteignant 63 % en 1981 ! En effet, le buis qui n'est plus utilisé pour allumer les fours à pain familiaux et les cheminées depuis quelques décennies, s'étend au-delà de ses stations pierreuses initiales que sont la corniche calcaire, les «lavières» (anciennes zone d'extraction de dalles de toiture), les «murgers» (tas issus de l'épierrement de zones jadis vouées à la vigne ou aux céréales) et les murets.

Le pin noir, initialement confiné aux 2ha de la plantation communale de 1874 vers le rocher du Sabot et 1ha environ planté par un particulier en 1927 sur le plateau un peu au sud-est montre au début des années 1980 des centaines d'arbres déjà grands ou des jeunes plants en pleine croissance sur environ 9ha de la partie centrale du site, avec en plus de nombreux sujets ponctuant de façon inquiétante les espaces plus éloignés. De plus, buis et pin noir s'aident mutuellement dans leur croissance et servent aussi de couvert favorable aux jeunes feuillus, tels que prunelliers, aubépines et troènes, ainsi que frênes, tilleuls, charmes et chênes. Tout ceci dessine pour les décennies à venir une dégradation de l'intérêt écologique de la future réserve dont les espèces thermophiles liées aux milieux ouverts commencent à régresser.

Aussi, quelques pionniers, auxquels nous devons la Réserve naturelle, en particulier Jean-Pierre Perney, Robert Biot (alors maire de Frotey) et François Boillot (membre du GJN et chargé de mission à la DRAE, devenue DIREN puis récemment DREAL), prennent conscience de la nécessité d'une préservation foncière de ce site encore exceptionnel par sa flore et sa faune thermophile, première étape fondatrice, dont la réflexion est entamée vers 1976 et qui aboutit au classement de 98ha en réserve naturelle le 28 août 1981 par décret du Premier ministre Pierre Mauroy, Michel Crépeau étant ministre de l'environnement.

Il apparaît parallèlement à J.P. Perney, R. Biot et F. Boillot, la nécessité de la mise en œuvre d'une gestion conservatoire et même restauratrice, dont, faute de précédents, il va falloir définir peu à peu les modalités.

* GJN : Groupe des jeunes naturalistes, fondé à Rougemont (25), qui prend le nom de GNFC, Groupe Naturaliste de Franche-Comté, en 1978 en se déplaçant à Besançon, puis LPO Franche-Comté en 2007.

Les premières actions au service de la nouvelle réserve naturelle

La gestion de la réserve est coordonnée par le préfet de la Haute-Saône qui prend l'avis d'un comité de gestion réuni annuellement (au moins) et pour la première fois le 8 septembre 1982 avec visite du site. A partir de 1982-83, Patrick Viain et Gérard Colin (ONF), en concertation avec le maire (Robert Biot) et l'ACCA (Michel Cotin), font des propositions de gestion aux autres membres du comité. Des actions positives de réouverture (coupe de jeunes buissons) sont réalisées par un agriculteur sur les pelouses du plateau oriental et un essai de pâturage ovin avec clôtures mobiles est fait en 1983 à 1985 avec ce même exploitant, mais cette action fut interrompue.

Intervient la nécessité de définir un acteur associatif local faisant le lien entre la préfecture, la commune, les propriétaires, les exploitants et les naturalistes.

Après quelques attermoissements, la solution adoptée est la création le 2 octobre 1985 de l'Association de gestion de la Réserve, dont la commune de Frotey et le GNFC sont membres de droit. Elle est présidée activement par le regretté Louis Lemeunier (+ 2009) jusqu'en 1999.

En 1986 une convention de gestion est signée entre l'Etat et l'association de gestion, renouvelée annuellement (revue par avenant début 2011 en désignant clairement la LPO Franche-Comté comme gestionnaire associé).

Un projet de « maison de la réserve » émerge, mais par crainte d'une dérive trop touristique sur un espace périurbain réduit, il n'est pas vraiment soutenu par le GNFC (et abandonné dans les années 2000).

Dès les premières années de la Réserve, Patrick Viain complète les inventaires botaniques et réalise une première cartographie des habitats végétaux. Dominique Michelat et Michel Ganzer étudient les oiseaux, puis une première synthèse faune-flore est réalisée avec Didier Lecomu en 1989 (*Falco* 24). Par ailleurs, Michel Carteron et Marie-José Trivaudey réalisent une intéressante étude de l'occupation des sols à partir de 1810 grâce au cadastre. A partir des années 1990 un suivi des oiseaux par baguage (programme STOC) est coordonné par Pierre Piotte entouré durant 15 ans d'une équipe fidèle.

En 1988 intervient le premier chantier important de coupe de pins sur 1ha de pelouse entre les « Pins Rénet » (alors terrain privé) et les grandes « lavières ». Il a fallu auparavant, avec l'appui de F. Boillot et G. Colin, expliquer cette démarche et convaincre la commune qui « ne souhaite pas que soit stoppée l'avance des pins » (compte-rendu de réunion du comité du 11 septembre 1985). Le bénéfice écologique de cette réouverture remarquable persiste aujourd'hui.

Des actions de nettoyage mécanique par gyrobroyage des hautes herbes et des rejets ligneux interviennent à partir de 1988. Elles assurent le maintien relatif de l'ouverture au profit de la flore héliophile mais ont eu certainement un effet négatif sur les invertébrés et le lézard vert (éteint vers 1990). A partir de 1992, une vraie fauche tardive est réalisée par un agriculteur, Jean-Luc Cautenet, sur les pelouses communales du plateau oriental. C'est une avancée positive qui dure encore (ni engrais, ni regain).

En 1989 un second grand chantier communal de réouverture intervient sur 1ha du versant nord-ouest (il est finalisé en 2010 par l'abattage de plus de 70 grands pins). Puis d'autres actions analogues sont réalisées par la commune, restée depuis très active sur le site, et qui font l'objet des premiers suivis de leurs conséquences au niveau faune et flore (dont orchidées et oiseaux).

Vers le premier plan de gestion (1998-2002)

En 1995, le GNFC, en application d'une consigne ministérielle pour toutes les réserves naturelles, recrute, sur crédits de l'Etat, un salarié comme Conservateur de la Réserve, Hugues Pinston, qui est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre partenariale du premier plan de gestion, effectif pour 1998-2002.

Outre diverses études (orthoptères, papillons diurnes et nocturnes, engoulevent, pédologie, ethnohistoire) et la poursuite de chantiers de réouverture, la mise en œuvre du plan est axée sur la réintroduction d'un pâturage ovin extensif sur 18ha des pelouses ouest, qui s'étend ailleurs et atteint 28ha en 2001 (puis 32 ha en 2004), à l'issue d'un travail intense avec Ludovic Locatelli, éleveur à Frotey, et l'aide de bénévoles pour l'installation de kilomètres de clôtures, qui sont volontairement cachées le long des haies, murets et bosquets.

Il faut souligner les premiers chantiers de jeunes bénévoles de 2001 et 2002 grâce à l'action du regretté Jean-Pierre Reilhac (+ 2005) et de Sébastien Normand (du Centre international de Beaumotte, 70).

Retenons aussi à partir de 2001 (jusqu'en 2010) le travail cartographique (au GPS) minutieux de notre ancien collègue Sébastien Champ, alors chargé de mission sur les Réserves de notre région.

Par ailleurs, le premier plan a mis aussi l'accent sur la nécessité de gérer les vastes pelouses de Frotey et Comberjon (plusieurs centaines d'hectares) situées au-delà des limites orientales de la Réserve, dans un souci de viabilité des espèces, à travers le programme européen « Natura 2000 » (enfin effectif localement en 2008 avec déjà des effets positifs).

Le deuxième plan de gestion (2006-10)

Après une évaluation minutieuse des actions antérieures, l'élaboration du deuxième plan aboutit à sa mise en œuvre pour la période 2006-10.

Outre de nouvelles études : deuxième inventaire des papillons (101 espèces diurnes, 12 zygènes compris, et 578 nocturnes depuis 1974), début de l'inventaire des coléoptères avec l'OPIE, inventaire des champignons avec la Société Mycologique du Pays de Montbéliard MPM (570 espèces), inventaire botanique permanent (plus de 430 taxons depuis 1985), mise à jour de la cartographie des habitats (Conservatoire botanique de Franche-Comté), d'où mise en évidence en 2010 d'un groupement de corniche d'affinité bourguignonne unique en Franche-Comté, suivi des orchidées, des orthoptères, des ascalaphes soufré et ambré, de l'engoulevent (qui se maintient bien à une moyenne de 6 chanteurs sur la réserve et la zone « Natura 2000 » contiguë), des oiseaux (par la méthode des IPA), suivi des travaux de génie écologique et du pâturage ovin, mise en évidence de la nidification longtemps espérée du faucon pèlerin, suivi des impacts des sangliers et « cochongliers » et réduction concertée des effectifs, il faut retenir :

la pérennisation et la validation écologique du pâturage ovin extensif et de la fauche tardive, les premiers travaux de réouverture manuelle par placettes sur la corniche, la bonne concertation avec l'ONF sur la zone de 2ha des « Pins du Sabot », la réalisation (depuis 2003, encore à élargir) d'un long corridor écologique (qui reconnecte les pelouses d'axe nord-sud à travers les pins), le début de la restauration d'une zone privée écologiquement mal gérée, les sorties ouvertes au public et les animations en 2009-10 auprès d'enfants encadrées par les gestionnaires, la réalisation d'un livret de découverte naturaliste du site, la création d'un poste (0,3 ETP) de garde-technicien (à partir de 2009, assuré efficacement par Christophe Morin, salarié LPO), faisant suite à des postes saisonniers de garde-animateur depuis 1996 (Laurent Reynard, Roselyne Deleyrolle, Sébastien Levret, Aurélie Coussement).

L'avenir de la Réserve

Pour le futur, les premières pistes du troisième plan de gestion, soumises à réflexion de tous les partenaires, et en particulier l'Association de gestion (dont notre ami Sébastien Levret est le jeune et tout nouveau président) et la DREAL Franche-Comté, sont les suivantes : poursuite minutieuse des travaux de réouverture de placettes sur la corniche, création (ou début) d'un deuxième grand corridor est-ouest, pérennisation et extension des zones gérées extensivement sur la Réserve et ses marges

orientales, restauration d'une zone privée surpâturée d'environ 10ha, nouvelles acquisitions foncières ou conventions de gestion, extension du périmètre de la Réserve au coteau (non constructible) sous la falaise et à quelques pelouses orientales de la zone « Natura 2000 » (dont 10ha environ de pelouses de l'ex-autocross de Frotey des années 1980, en bonne voie de restauration), nouveaux inventaires et études (mousses et lichens, araignées, faisabilité de la réintroduction du lézard vert) et suivis (transects pour les papillons diurnes, micro-climatologie), surveillance de la réserve et maintien raisonnable de l'animation auprès du public.

Tout ceci dépendra comme auparavant de l'implication indispensable de nombreux partenaires : salariés, bénévoles de l'Association de gestion et de la LPO, commune, ACCA de Frotey, exploitants, propriétaires et administrations (dont préfecture 70, DREAL, DDT et ONF).

Hugues Pinston, Conservateur de la Réserve du Sabot

Pour leur action au service de la Réserve du Sabot, merci à : A. Artero, M. Aubiat, J.Cl. Ayala, P. Baudoin, A. Berthiaux, R. Billotet, B. Bordy, B. Bouillon, M. Burgunder, A. Cama, F. Cardinaux, J.L. Cautenet, S. Champ, J. Charles, G. Chevillard (+), G. Colin, O. et S. Cordier, B. Courtot, A. et G. Coussement, J.Y. Cretin, F. De Oliveira, J. David, R. Deplanche (+), R. Deleyrolle, M. Delhon, B. Dollé, Th. Fernez, Y. Ferrez, P. Fluckiger (HSNE), A. Fonteneau, M. Gaiffe, M. Ganzer, A. et L. Goiset, M. Hivet, P. Joly, Ch. Joseph, D. Jugan, J.Cl. Larère, S. Leclerc, D. Lecornu, L. Lemeunier (+), S. Levret, A. Macaire (ONF), B. Marchiset, F. Maillot, J. Marquis, M. Mazuy, G. Michel (SALSA), D. Michelat, A. Millot, F. Mora, Ch. Morin, J. Nicot, S. Normand, J.M. Olivier (ONF), P. Paul, A. Pernot, G. Petitjean, Ph. Jeannin, A. Piguët, Ch. et P. Piotte, Cl. Prouteau, J.P. Reilhac (+), G. Renaudin, Ch., Chr. et L. Reynard, J.Cl. Robert, S. Rozard, S. Roué, B. Sauvain, J.M. Schiber (maire de Frotey), F. Schmitt, N. Simler, B. Spiess (M.F. d'Aillevillers), D. Sugny (et la SMPM), M. J. Trivaudey, Ch. Tissot (+), P. Viain, Cl. Vicaire, J. Vircondelet, D. Viennet et J.Ch. Weidmann.

Merci tout particulier à R. Biot, F. Boillot, J.P. Perney et M. Pornet (+) à l'origine de la création de la Réserve, à L. Locatelli, éleveur à Frotey, et aux agents communaux de Frotey, Alain, Didier, Jean-François, Jean-Michel et Joël, acteurs majeurs de l'entretien et de la gestion du site.

Merci aux successeurs de F. Boillot, chargés des Réserves naturelle à l'actuelle DREAL, tous actifs partenaires de la Réserve : M. Carteron, J. Roy, Y. Le Jean, et actuellement, J.P. Balay.